L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

59me Année

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 22 JANVIER 1886.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73.

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 22 JANVIER 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

LE PRIVILÈGE

pour le Barre, le Restaurant et le Vestiaire, pour le Bal qui sera donné par l'ASSOCIATION DE BIENFAISANCE MUTUELLE DU TEXAS, au Théâtre de l'Opéra, le 30 janvier, sera vendu à la Bourse d'Essau St-Charles, le 24 janvier 1886, à midi. Conditions à la vente.

VENTES DE CE JOUR.

Par Us Stern & Co., à leur salle d'encan, bottes, souliers et brodequins.

L'immigration dans l'Ouest de la Louisiane.

Il faut en prendre son parti; il y a là comme un arrêt du sort auquel il est impossible de rien changer : la Louisiane finira par se peupler, tout comme le grand Ouest, tout comme notre voisin, le Texas; les étrangers y affluent en nombre assez convenable, pour ne plus nous laisser le moindre doute à cet égard, mais le peuplement ne se fera pas comme semble l'indiquer la nature des choses et selon les lois qui ont, jusqu'ici, présidé aux migrations des peuples.

Il n'est pas d'homme qui, connaissant un peu l'histoire et la géographie, n'indique, nettement, au premier coup d'œil jeté sur la carte, la route que devra, suivant toutes les apparences, prendre l'immigration. Il mettra le doigt sur le point où le Mississipi se déverse dans le Golfe et, remontant le cours du fleuve jusqu'à la Rivière Rouge, sinon au-delà, il dira, sans hésiter: "voilà où vont se caser les Européens, par milliers, par centaines de mille. Les précédents le montrent, en effet, et c'est presqu'à mi-chemin de cette magnifique voie fluviale que s'est élevée une grande ville, la Nouvelle-Orléans.

Le premier mouvement a été conforme aux lois de la nature et de l'histoire, mais bientôt après, il y a eu un temps d'arrêt. Depuis près d'un demi-siècle, cette région est restée stationnaire, les Européens ont pris une autre route, et, descendant, par la peu, de New York et de l'Ouest, ils sont allés, au-delà du grand cours d'eau, peupler le Texas. Ils sont restés sourds à tous les appels qui leur ont été faits, et s'ils consentent aujourd'hui à pénétrer dans la Louisiane, c'est par une autre voie qu'ils y arrivent, c'est d'un autre côté qu'ils viennent y planter leur tente.

Il y a, à l'Ouest du fleuve, le long du Golfe, une région composée, à moitié, de prairies, à moitié, de marécages, semée de lacs, sillonnés de bayous, traversée par un chemin de fer, et commençant aux frontières du Texas pour aboutir aux environs de la Baie de Berwick. C'est là que les européens accourent s'établir. Leurs colonies ne s'échelonnent pas du fleuve vers la Sabine; c'est par le Calcasieu qu'elles arrivent, en se dirigeant, graduellement, vers l'extrémité orientale de la région des Attakapas. Elles sont en train de peupler les paroisses de Cameron, de Calcasieu, de Lafayette, de Vermilion, le sud de celle de St. Landry. Les villages s'y multiplient, les scieries s'y construisent de tous les côtés; en même temps qu'on s'y adonne à toutes les cultures, on y commence l'élevage en grand; il s'y fait un énorme commerce de bois de charpente qui, débouchant dans le Golfe, s'en va trouver un fructueux placement dans les différentes villes du Texas.

Le fermage ne s'y pratique pas comme dans le reste de l'Etat, mais à la façon européenne. On y produit de tout à la fois; on y fait non seulement du coton, du sucre, du riz, mais du maïs, des fourrages, des légumes, des fruits; le cultivateur a soin de faire chez lui presque toutes les provisions dont il a besoin—seul principe de toute fortune dans l'industrie agricole. La prospérité qui règne dans cette région—prospérité due plutôt à l'énergie, à l'intelligence des nouveaux colons, qu'à la richesse du sol—y attire, en foule, les étrangers, les Américains surtout. Sur les limites de Calcasieu et de St-Landry, il se forme un centre d'activité qui, d'année en année, presque de mois en mois, acquiert plus d'importance. Les progrès y sont si rapides, qu'il s'agit d'y créer une nouvelle paroisse, dont Rayne—un village qui, ne date pas de quinze ans—deviendrait le chef-lieu.

C'est de ce point, situé non loin de l'extrémité sud-ouest de l'Etat, que l'immigration de la Louisiane, qui ne semble être, au premier coup d'œil, qu'une prolongation de celle du Texas, rayonne et s'étend à l'Est, vers les Attakapas. La région de St-Martin, de Lafayette, d'Ibérie, se réveille au contact des nouveaux colons qui répandent autour d'eux des habitudes des allures plus positives, qui propagent des méthodes de culture plus modernes, plus lucratives. Chose curieuse! Ce sont les localités d'origine récente ou d'importance tout à fait secondaire, qui manifestent le plus de vitalité, qui ne sentent le plus d'ambition, qui cherchent à passer du troisième ou quatrième rang au premier. C'est ainsi que nous voyons, à l'Est de St-Martinville et de la Nouvelle-Ibérie, la petite, mais charmante localité de Jeanerette, sortir de son obscurité, revendiquer sa place au soleil.

Jeanerette est habitée par des citoyens intelligents, énergiques, entreprenants, qui ont abandonné les anciens errements; qui appellent à eux les bras et les capitaux étrangers, pour les aider à développer leur agriculture et leur industrie.

Jeanerette bâtit tous les jours de nouvelles résidences; elle grandit et s'embellit rapidement; elle a beaucoup de terres occupées et cultivées, mais il lui en reste bien d'autres qui n'ont pas de propriétaires et qui n'ont jamais été remuées par la charrue; il lui en reste dont les détenteurs ne savent que faire, et qui sont pour eux un embarras, une charge. Nous la verrons, bientôt, inviter l'immigration, lui offrir ses terres vacantes ou sans culture, à des prix fort libéraux qui doivent tenter l'étranger. Jeanerette veut devenir un centre important de population et d'industrie, et elle y réussira.

Nous voyons ainsi l'immigration nous arriver par le Sud-Ouest, attirée qu'elle est de ce côté, par l'étendue, par la fertilité, par le bon marché des terrains, et, surtout, par les nouvelles cultures, par l'élevage, par un système de fermage plus économique et plus fructueux—trois choses qui y sont déjà mises en pratique, qui y sont en honneur, qui peuvent s'y développer avec plus d'aise qu'ailleurs.

C'est de la sorte que nous devrons au Sud-Ouest, non seulement le peuplement progressif de l'Etat, mais aussi et principalement, la réforme agricole, qui est destinée à faire, sous peu, la fortune de la Louisiane.

Nos remerciements, pour des documents publics, à l'hon. Michael Hahn, représentant du deuxième district congressionnel de la Louisiane.

M. Charles Aimé de Lesseps, vice-président du Conseil d'administration du canal de Panama, s'est embarqué le 6 janvier à Saint-Nazaire. Il était accompagné de M. Léon Boyer, le nouvel ingénieur en chef de la Compagnie. M. Ferdinand de Lesseps compte partir à son tour pour Panama le 22 janvier.

LOUISIANE.

Le *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 16 janvier :

Vendredi dernier, vers les 4 heures du matin, la température a subitement changé. Il y a eu, d'abord, une pluie battante, qui a été suivie d'un froid excessif, qui a duré plusieurs jours. On n'avait rien vu de pareil depuis 15 ou 20 ans, depuis le mois de janvier 1862. La gelée de 1881 s'était traduite en verglas et n'avait duré qu'un jour; elle avait été suivie d'une pluie et d'une hausse dans la température. Le froid, d'ailleurs, n'avait pas été si intense. Vendredi matin, au contraire, le thermomètre est tombé à 10 degrés au-dessous du point de congélation. Samedi, il y a eu un léger changement; le thermomètre a monté de 2 degrés et marqué 8 degrés au-dessous du point de congélation. Dimanche, la hausse a été plus marquée; le thermomètre n'indiquait plus que 2 degrés au-dessous du même point. Le froid semblait avoir cessé, mais, vers la nuit, le temps a changé de nouveau, le thermomètre est tombé presqu'au même degré que le vendredi précédent; la même tempête de vent s'est renouvelée et soufflait du nord avec tant de violence qu'il rendait la marche pénible; aussi presque personne n'est sorti de chez soi.

Les pertes occasionnées, en 1862, par le froid, dans notre paroisse, semblaient être irréparables; tous les orangers et les souches de cannes étaient détruites ou si gravement endommagées, que, pendant plusieurs années, les récoltes ont considérablement diminué.

En 1881, il en a été de même pour les oranges, mais la canne n'a pas souffert autant; néanmoins, la communauté a beaucoup perdu. Quel sera le dommage, cette année? Il est difficile de le préciser, mais, si l'on en juge par l'apparence des orangers que nous avons dans la localité, par l'épaisseur de la glace dans les citernes et les fossés, toute la végétation doit être en grand danger; les plantes tendres, d'origine tropicale sont sans doute perdues. Nous surtout, qui, depuis deux ans, avons planté de grandes quantités d'orangers, nous éprouverons un véritable désastre. Il en sera de même des légumes d'hiver et des oignons.

—On nous annonce qu'une vieille femme de couleur, habitant derrière notre localité, à péri de froid. Nous pensons que le grand âge a été pour quelque chose dans cette mort soudaine. Le fait n'en est pas moins déplorable.

L'*Item*, Jeanerette, paroisse Ste. Marie, du 16 janvier :

Voici une conséquence des froids récents, à la quelle on ne s'attendait pas : l'incendie. Nous en avons eu trois, coup sur coup.

Jeudi, un feu a éclaté dans la maison de M. S. Provost. Heureusement, un passant l'a aperçu à temps, sans quoi la perte eût été considérable, car le vent avait alors une violence considérable.

Mercredi, l'alarme s'est fait entendre. Le signal venait de la scierie de MM. Milnor et Stokoe. Le feu était à la maison de Mme Buteau. Il a suffi de quelques baquets d'eau pour l'éteindre.

Enfin, jeudi matin, un incendie s'est déclaré dans la partie haute du village. Les pompiers sont accourus en toute hâte. Ne dirait-on pas que notre localité est destinée à périr par le feu!

L'*Entreprise*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 13 janvier :

Un habitant des environs de Grand Marais nous affirme que la glace y était assez solide pour supporter un wagon à quatre chevaux, et que l'on a vu des canards, dont les pattes étaient prises dans les glaces formées presqu'instantanément.

—Les paroisses des Attakapas sont renommées pour la grande quantité d'œufs qu'elles envoient à la Nouvelle-Orléans par chemin de fer et par bateaux. Beaucoup d'habitants reçoivent des marchandises en échange des œufs qu'ils envoient à la ville; malheureusement, beaucoup de ces œufs ont été gelés et ne sont feutés. Il y aura probablement des pertes considérables.

—Le steamer "Harry Bishop", capitaine Peter Oliver, a passé, aujourd'hui, devant notre localité, remontant le Tèche. Le bayou est maintenant ouvert à la navigation. Le "Bishop" faisait le service entre le Pont Breaux et Arnaudville, quand la navigation a été suspendue; c'est alors que le capitaine a commencé ses voyages entre la Nouvelle Ibérie est Franklin.

—Marié, à Loreauville, mardi 12, M. L. G. Hauterive à Mlle Alice M. Durand.

Le *Weekly Observer*, Pointe à la Hache, paroisse Plaquemine, du 16 janvier :

Le froid a commencé, à Pointe à la Hache, le jeudi 7, et ne nous a quittés que le jeudi suivant, après avoir grandement endommagé la canne, les orangers et les légumes.

Nos orangers offrent un pitoyable spectacle. Sont-ils tués? C'est ce qu'il nous est impossible de dire. Quant aux légumes, il n'y faut plus penser. Les plus anciens habitants affirment qu'il n'y a pas eu pareil froid dans la paroisse, depuis 1826. Nos baies et nos bayous étaient transformés en une vaste masse de glace; les chasseurs les traversaient à pied. On n'oubliera pas de longtemps la gelée de la semaine dernière.

—Enfin, le loi du dimanche a été rappelée, au milieu des applaudissements des habitants. M. S. Hingle a cru devoir soumettre la proposition au juri, qui l'a adoptée. Il était, a-t-il dit, le serviteur du public et il devait se rendre à sa volonté clairement exprimée.

—Jendi dernier, pendant la nuit, le magnifique magasin de M. L. Schayot a pris feu; les flammes ont bientôt enveloppé le restaurant et la résidence qui y tiennent; tout a été réduit en cendres. M. Schayot et sa famille étaient couchés; ils n'ont été réveillés que par le bruit des flammes. La nuit était extrêmement froide et les malheureux incendiés ont beaucoup souffert. Le chiffre de la perte est encore inconnu, mais le tout était assuré.

—On nous écrit, de Home Place :

Le froid nous a saisis, vendredi; c'est le plus intense que nous ayons jamais eu.

"Nous craignons que nos oranges et autres arbres ne soient détruits; pourtant les arbres paraissent encore intacts.

"Nos chasseurs se sont servis, pendant la gelée, de leurs barques comme de traîneaux sur la glace. Les baies étaient couvertes d'une glace de 6 à 10 pouces d'épaisseur.

Le *Revier*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 16 janvier :

Samedi et dimanche, le Bayou des Glaises était entièrement gelé d'une rive à l'autre. Nos enfants ont trouvé moyen de leur occasion d'apprendre à patiner; pendant deux jours, ils n'ont cessé de parcourir nos étangs.

—Deux des prisonniers qui travaillaient aux levées du Bayou des Glaises, en vertu d'un arrêt de la Cour, ont préféré rentrer en prison que de continuer à rester sur les levées, par les froids et les pluies que nous avons eu ce moment.

Le *Méridional*, Abbeville, paroisse Vermilion, du 16 janvier :

Pendant plusieurs jours, nous avons eu des froids très intenses. Samedi, à 4 heures du matin, le thermomètre était à 11 degrés. Les souches de cannes son gravement atteintes dans toute n otr paroisse; on porte la perte à 30 pour cent. Quant à la semence, on ne peut encore rien dire. Le moulin et la presse à coton de Bookshier ont été obligés de suspendre leurs travaux, attendu que l'eau était gelée dans les tuyaux, qu'il était impossible d'obtenir de la vapeur.

Les bestiaux, dans les prairies, n'ont pas beaucoup souffert, mais on, a, malheureusement, mis le feu aux herbes, et des centaines de milles ont été dévorées par les flammes. Ces herbes servaient d'abri aux animaux et les protégeaient contre les grands froids. Il est à craindre que nos troupeaux n'aient beaucoup a en pâtir, le reste de l'hiver.

Quant aux étangs il ont été parfaitement gelés, pendant plusieurs jours. Le bétail rôdait nuit et jour sur leurs bords, sans pouvoir s'abreuver.

Jeudi dernier, il a commencé à pleuvoir, mais le temps ne s'est pas beaucoup adouci.

Nos chemins étaient tellement gelés, qu'ils en étaient devenus impraticables.

—Marié, à la résidence de M. E. L. Demary, par le Rév. P. Mehault, M. F. L. Melebeck à Mlle Z. M. Laplace.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 16 janvier :

Du vendredi, 8 janvier, au mercredi suivant, nous avons eu une glace qui s'est maintenue six jours entiers.

On s'est beaucoup inquiété des conséquences de cette glace. Du côté exposé au nord, la terre a été gelée à une profondeur de 4 ou 5 pouces. Il n'en n'a pas été de même du côté sud. Les souches étaient en état de pouvoir supporter la gelée, attendu qu'il avait fait froid depuis assez longtemps.

Si les froids étaient survenus en février, les souches n'eussent pu y résister. En ce cas, elles sont toujours tuées. Il faut remarquer également que si elles n'ont pas été saisies spontanément par le froid, elles n'ont pas été non plus dégelées subitement. Il y a donc à espérer pour les cannes.

En ce qui concerne les orangers, on peut dire que le temps qui avait précédé depuis un mois, étant resté constamment froid; la sève ne s'était pas encore mise en mouvement; donc il est possible qu'ils ne soient pas complètement perdus.

—Le Bayou monte d'une façon régulière et, cette fois, croyons nous, d'une façon stable. Les bateaux qui, au nombre de six, desservent le bayou, font chacun deux voyages par semaine, de la Nouvelle-Orléans à Laurel Valley.

Le *Chief*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 9 janvier :

Nous n'avons pas de nouvelles positives de Chatham, de Mt Houmas. Nous croyons, pourtant, que la ronlaison y est achevée. Il y a quelques jours, il n'y avait plus, dans la paroisse, que deux sucreries fonctionnant : celle de Southwood et celle de Yale.

Sur Souvenir, propriété Godchaux, il a été roulé 345 acres, qui ont donné 8,863 3|4 tonnes, soit une moyenne de 25 tonnes 2|3 l'acre. Le total a dépassé 1,100,000 livres.

Chez le capt. Aldrich il a été roulé 240 acres, qui ont donné 550 boucauts; c'est la plus belle récolte de cette habitation, depuis la guerre.

Compagnie d'Assurances des Pompiers.—Cette Compagnie n'a que onze années d'existence, mais elle compte parmi les plus populaires et les mieux administrées de la Nlle-Orléans. Elle a encaissé pendant le dernier exercice $170,520.25 de primes et a réalisé un gain net de $6,806.77. Elle n'assure qu'avec une extrême prudence, évitant soigneusement les opérations qui offrent trop de risques. Aussi a-t-elle pu, comme elle le fait du reste depuis sa fondation, donner 15 pour cent de dividendes à ses actionnaires, ce qui porte à 165 pour cent le total des dividendes distribués à ces derniers pendant onze années. Nous n'avons que des éloges à adresser à M. I. N. Marks, l'habile et vénérable président de la Compagnie, ainsi qu'à M. Prudhomme, le vice-président, à M. Benners, le secrétaire, et à tous les membres du Conseil de Direction.

Compagnie d'Assurances du Peuple.—Ainsi que le veut sa charte, la Compagnie d'Assurances du Peuple publie aujourd'hui un tableau donnant une idée exacte de sa situation financière à la date du 31 décembre dernier. La compagnie a été heureuse dans ses opérations, on en peut avoir la preuve en jetant les yeux sur les chiffres de cet exposé. Rien de surprenant à cela d'ailleurs, car ses affaires sont confiées à des financiers d'une compétence éprouvée, MM. Ernest Pragst, M. Popovich et P. M. Schneidau.

On connaît le soin avec lequel le ministre actuel de l'agriculture, de France, M. Gomot, étudie toutes les questions se rattachant à la propagation de la rage. Nous avons annoncé, il y a quelques jours, qu'un projet ayant pour but de fournir à M. Pasteur la somme nécessaire à l'établissement d'une clinique où seraient traitées spécialement les personnes atteintes de cette terrible maladie venait d'être mis à l'étude. Aujourd'hui M. Gomot adresse aux préfets une circulaire dans laquelle il prescrit les mesures à prendre pour arrêter dans son germe la propagation de la rage.

Les agents du service départemental d'épizootie établissent dans leurs rapports qu'il est constaté annuellement de 100 à 150 cas de rage canine, et encore ce chiffre ne comprend-il qu'une partie des chiens enragés. L'administration n'a, en effet, connaissance que des cas dans lesquels l'animal est abattu sur la voie publique.

L'Académie de médecine à cru de son devoir d'attirer l'attention de l'administration sur ce sujet. M. Pasteur, depuis qu'il a mis en vigueur son merveilleux système d'inoculation, a reçu la visite de plus de 100 personnes, et ce nombre croît de jour en jour.

M. Gomot croit que le véritable foyer d'infection réside dans cette population canine errante que complètement abandonnée à elle-même et qui se multiplie de plus en plus.

La loi du 21 juillet 1881 et le décret du 22 juin 1882 mettent dans les mains de l'administration une autorité suffisante pour faire disparaître ce danger permanent pour la sécurité publique; malheureusement, la vigilance s'est relâchée, et les mesures prises pour l'abatage des chiens errats sont absolument insuffisantes.

En conséquence, les préfets devront prescrire l'affichage dans chaque commune de la loi et du décret précités. Ils rappelleront que les pénalités édictées pour infraction à la loi sont indépendantes des actions civiles qui pourront être intentées contre les propriétaires dont les animaux auront causé un accident quelconque.

Le ministre rappelle aux maires la nécessité de la déclaration non-seulement dans les cas de rage manifeste, mais aussi dans les cas de simple suspicion, afin de permettre à l'autorité de prendre en temps utile les précautions nécessaires.

Les préfets devront également appeler l'attention des magistrats et des parquets sur le haut intérêt qui s'attache, dans les circonstances présentes, à ce que toutes les infractions commises aux dispositions de la nouvelle législation sur la rage soient sévèrement réprimées.

Les prescriptions que nous venons d'énumérer s'appliqueront à tous les départements, sauf la Seine. En ce qui concerne celui-ci, le ministre de l'agriculture a pris des mesures spéciales.

On constate, en effet, dans la Seine le cinquième des cas indiqués dans tout l'ensemble du pays. Pour remédier à cet état de choses, M. Gomot a prescrit la formation à Paris d'une escouade de dix agents chargée de la capture des chiens errants.

Des mesures analogues sont prescrites dans toutes les communes suburbaines.

En Alsace-Lorraine, la langue allemande domine actuellement dans 72 0|0 des communes, les deux langues dans 4 0|0 et le français dans 22 0|0. En rapportant ces données aux trois départements, on trouve que l'allemand est parlé en Basse-Alsace dans 95 0|0 communes, en Haute-Alsace dans 85 0|0, en Lorraine dans 49 0|0. Sur 1,698 communes qu'on compte dans les trois départements, il y en a encore 417 (dont 304 appartiennent à la Lorraine) qui sont dispensées de l'allemand comme langue officielle.

Pour ce qui concerne la Lorraine en particulier, 373 communes sont de langue allemande, 40 sont de langue mixte et 311 ne parlent que le français. L'arrondissement de Sarreguemines est tout allemand; l'arrondissement de Forbach compte 2 communes de langue mixte et 5 de française; l'allemand domine dans les arrondissements de Boulay et de Sarreberg; les villes de Metz et Thionville sont rangées dans les communes mixtes. En revanche, les arrondissements de Château-Salins et de Metz campagne sont encore français en majeure partie. Le dernier a six communes mixtes : Ars, le Ban-Saint-Martin, Devant-les-Ponts, Montigny, Noveant et le Sablon.

La population d'Alsace-Lorraine a subi d'assez importantes fluctuations depuis 1871. A cette date, elle était de 1,549,738 habitants, y compris les militaires; en 1875, elle descend à 1,531,804, pour atteindre en 1880 le chiffre de 1,566,670. Pour la Basse-Alsace, on comptait en 1871, 600,105 habitants; en 1875, 598,180; en 1880, 612,015; pour la Haute-Alsace, en 1871, 458,873 habitants; en 1875, 453,374; en 1880, 461,942; pour la Lorraine, en 1871, 490,459 habitants; en 1875, 480,250; en 1880, 492,713.

☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier, marchand-tailleur, rue Carondelet, No 44, entre Gravier et Union.

Le sabre de Masséna.

Nous avons annoncé, dernièrement, que le musée Carnavalet de Paris avait acquis, de la famille du général Marulaz, l'épée de Masséna "l'enfant chéri de la victoire"; nous lisons, à ce sujet, dans la *République Française* du 10 janvier :

Masséna, l'*Enfant chéri de la Victoire*, est doublement d'actualité en ce moment.

D'une part, tous les soirs, au théâtre du Châtelet, le vaillant général prend la ville de Zurich et chasse du Saint-Gothard les soldats de Souwaroff; d'autre part, le sabre d'honneur que lui offrit le Directoire en l'an V vient d'être acquis par le musée Carnavalet.

C'est dans sa séance du 20 floréal (9 mai 1797) que le Directoire offrait un sabre à Masséna, en même temps qu'il faisait présent d'une armure de la manufacture de Versailles au général Mermet et à l'aide de camp du général Hoche, et nous retrouvons dans l'ancien *Moniteur* le compte rendu de la cérémonie :

"Le Directoire passe dans la salle de ses audiences publiques pour y recevoir les drapeaux conquis par l'armée de Sambre-et-Meuse sur les Autrichiens, dans le camp de Neuwied.

"La salle était remplie par un nombreux concours de citoyens. La musique militaire exécutait les airs chéris des Français, et l'allégresse peinte sur toutes les figures respirait l'enthousiasme de la victoire et la douce sérénité de la paix.

"Un cri unanime d'approbation et les applaudissements universels avaient annoncé l'arrivée d'un guerrier fameux dans les fastes de la République; c'était le général de division Masséna, envoyé pour présenter au Directoire la ratification donnée par l'empereur aux articles préliminaires de la paix. A son aspect, un sentiment d'admiration transporte tous les spectateurs : on se presse pour le contempler.

"Le Directoire, accompagné de ses ministres et du corps diplomatique, entre dans la salle : le silence succède aux bruyants élans de la joie.

"Ce calme est interrompu par l'arrivée des trophées envoyées par le général Hoche, au nom de la brave armée qu'il commande; ils sont portés par des guerriers couverts d'honorables blessures."

Le ministre de la guerre prononce un discours en présentant aux directeurs Masséna et le général Mermet.

Masséna prend la parole :

"Les vœux des républicains s'accomplissent. Les puissances coalisées baissent successivement leur front respectueux devant la grandeur de la République française. L'orgueilleuse maison d'Autriche, sur laquelle comptaient avec tant d'insurrection ceux de la cour et de l'intérieur, vient de vous demander la paix. Ce jour prospère et glorieux, la République le doit au mâle courage de ses guerriers, dirigés par votre sagesse....

"....Commandez, citoyens directeurs, et les vainqueurs de l'Italie, joints à ceux de Sambre-et-Meuse et du Rhin, volteront à de nouveaux combats, anéantiront les restes agonisants de la coalition et forceront les peuples les plus mutins à trembler au seul nom de la République."

Les applaudissements éclatent, et le général Mermet présente ses trophées :

"Ces drapeaux, dit-il, arrêtés à Vennenel dans les plaines du Neuwied, sont le fruit du courage armé pour défendre la Constitution sainte que nous devons à vos longs travaux."

Le président du Directoire, après avoir salué les "guerriers républicains," s'adresse à Masséna :

"Le burin de l'histoire, en transmettant à la postérité les prodiges de valeur qui ont illustré les armées françaises pendant les glorieuses campagnes de la Révolution, n'oubliera pas sans doute le général républicain justement surnommé *l'Enfant chéri de la Victoire*. Le Directoire se plaît en ce jour à devancer les siècles futurs en vous offrant, citoyen général, le tribut de la reconnaissance nationale, comme la plus douce récompense de vos travaux...."

Le président donne l'accolade fraternelle à Masséna, au général Mermet et à l'aide de camp de Hoche, tandis que des rangs des assistants s'élèvent les cris de *Vive la République! Vivent les armées!*

L'arme que vient d'acquérir le musée de la ville de Paris porte des marques de son activité sur les champs de bataille de la première République: Elle a reçu de nombreux coups d'estoc et de taille. Un coup de lance a transpercé le fourreau. Il est vraisemblable que, dans la circonstance, Masséna n'a dû la vie sauve qu'à une habile parade de son sabre.

Cette arme est des plus simples. La poignée, en ivoire doré, se termine par un casque à crinière finement ciselé; les traverses sont ornées d'une double grifflande de chêne et d'un mufle de lion. Des rinceaux ciselés décorent le fourreau en cuir noir garni de cuivre doré. La lame, sans aucune marque, est légèrement recourbée. Sur le fourreau a été gravée cette inscription, dont les caractères sont tracés : LE DIRECTOIRE EXÉCUTIF AU GÉNÉRAL MASSÉNA.—AN V.

Masséna avait donné son sabre au général Marulaz. Le fils de ce dernier, aujourd'hui général à son tour porta cette arme à la prise de Constantine.

Le musée Carnavalet l'a acquise de la famille du général Marulaz. Donc, nul doute sur l'authenticité.

Le musée de la ville de Paris a acquis en même temps deux lettres autographes de Masséna.

L'une, datée du quartier-général de Gênes, le 6 ventôse, an VIII, est adressée au général Soult :

" .... Je dois vous observer que plusieurs des espions de l'ennemi, sous le nom de patriotes ou de déserteurs piémontais, sont répandus dans toute la rivière de Gênes...."

L'autre, du 20 mars 1805, est adressée à son aide de camp Burthe, qui lui offrait deux chevaux :

" .... Vous m'offrez, mon cher Burthe, deux chevaux. Je les accepte avec plaisir, je puis à pied.... Si vous m'en trouvez deux autres dans votre corps d'armée qui *puisse* me convenir, faites-moi le plaisir de me les *acheter*. Vous savez comme il me les faut, faits, doux, et allant au fen...."

Masséna faisait des fautes d'orthographe.

Le fils du marchand de vin de Nice avait peu fréquenté l'école. Mais il savait gagner des batailles.

La Société des monuments parisiens a émis, récemment, le vœu qu'une grille à hauteur d'appui soit placée le long de la rue de Rivoli, de façon à former un square de l'ancien jardin réservé, qui serait désormais fermé la nuit. Une autre grille volante, tout au conservant le passage de la rue de la Paix au Pont de Solférino, préservera, le soir venu, le reste du jardin des Tuileries et les monuments qu'il contient.

Une commission a été nommée pour étudier cette dernière question au point de vue pratique.

Celui des ports de la France qui possède la flotte marchande la plus considérable est Marseille, avec 655 navires, dont 274 à vapeur, jaugeant ensemble 685,892 tonneaux. Le Havre arrive immédiatement après, avec 344 navires, dont 171 à vapeur, jaugeant ensemble 495,131 tonneaux. Viennent ensuite : Bordeaux, avec 221 navires, dont 33 à vapeur et 130,655 tonneaux; Nantes, avec 161 navires, dont 88 à vapeur et 105,967 tonneaux; Saint-Nazaire, Dunkerque, Boulogne, Dieppe, Rouen, la Rochelle, Saint-Malo, Honfleur, Cherbourg, Cette, Arles, etc.

Si l'on classe les ports d'après l'importance de leur mouvement maritime commercial en 1883, Marseille occupe le premier rang, avec un tonnage effectif de 4,667,662 tonnes; le Havre est au second rang, avec 2,603,985 tonnes; Bordeaux occupe la troisième place avec 2,347,744 tonnes. Viennent ensuite : Dunkerque (1,555,409 tonnes), Rouen (1,236,906 tonnes). Cette (1,019,363 tonnes), Saint-Nazaire (953,365 tonnes), Dieppe (610,307 tonnes); Boulogne (547,458 tannes), la Rochelle (448,735 tonnes), Nantes (374,208 tonnes), Caen (337,136 tonnes), Calais, Honfleur, Saint-Malo, Rochefort, Bayonne, avec 290,000 à 200,000 tonnes.

En résumé, l'ensemble du mouvement commercial des ports de la France en 1883 s'est élevé à un tonnage effectif de 21,697,357 tonnes.

On écrit, de Madrid, au *Figaro* :

Le télégraphe avec sa concision forcée, vous a déjà raconté les détails de la cérémonie du serment de la Reine, une journée splendide éclairée par un soleil admirable. Ce qu'on n'a pas dit, c'est l'impression produite par la veuve d'Alphonse XII à son entrée aux Cortès.

C'était un spectacle vraiment émouvant de voir cette Reine, en grand deuil, montant les quatre marches du Escalier tendu de rouge, tenant de chaque main une petite fille toute vêtue de noir. Sous les paupières baissées, on voyait perler les larmes. Une émotion poignante s'est emparée de toute l'assistance, et nombre de ceux qui étaient là ont pleuré. Que va-t-elle devenir cette pauvre veuve, si jeune et si intéressante? Quel avenir l'attend? C'est ce que tout le monde se demandait

Sa Majesté se laissa tomber, accablée de douleur, sur le fauteuil préparé pour elle. Puis, elle s'est levée et a prononcé d'une voix assez ferme la formule traditionnelle.

Le retour au Palais, avec les ovations de la foule, ont dû apporter quelque consolation à la Régente. Le peuple espagnol est foncièrement bon; toute souffrance le touche et l'émeut.

Un nouveau chapitre (et ce ne sera pas le moins intéressant) va être ajouté à l'histoire déjà longue du Pont-Neuf, le premier pont qui a servi à relier la rive droite à la rive gauche de la Seine, dans Paris.

Nous avons dit que, à la suite des sondages faits autour des piles et de l'examen des voûtes ébranlées, il allait être fait un rapport d'ensemble complété par un double projet des travaux à exécuter et portant sur les deux points suivans : 1o Démolition complète, pour les reconstruire, des deux arches du milieu; 2o Essais de consolidation de la partie du pont ébranlée. Voici les détails que nous avons pu recueillir sur cette dernière opération projetée :

Après s'être assuré que les deux côtés du pont sont d'une solidité à toute épreuve, il ne s'agirait de rien moins, aujourd'hui, que d'entreprendre des travaux de consolidation des arches intermédiaires, et cela, en soulevant celles-ci, pour reprendre en sous-œuvre le redressement des piles sur lesquelles reposent ces voûtes. Ce travail colossal, jugé d'abord impossible, pourrait, paraît-il, être exécuté, grâce aux puissants appareils dont on dispose aujourd'hui dans l'industrie du bâtiment.

Le tassement qui s'est produit n'est, en effet, que de quelques centimètres en tiers seulement de la largeur des voûtes.

En établissant des étais capables de de soutenir un poids de plusieurs millions de kilogrammes, on pourrait remonter la partie ébranlée des voûtes au niveau du côté de ces voûtes qui a résisté à l'affaissement, et on n'aurait alors qu'à reprendre en sous-œuvre la grosse maçonnerie des deux piles du milieu.

Le travail projeté n'est pas, d'ailleurs, sans précédent. C'est par ce même système qu'on a consolidé, il y a une dizaine d'années, la tour gigantesque de la cathédrale de Rouen, dont le faîte a été tenu en l'air pendant près de deux ans, tandis qu'on reconstruit en sous-œuvre une partie de cette tour.

Décédée hier matin, à 3 heures, à l'âge de 61 ans, Dame Veuve FERNANDO BARBA, née TIMMERMAN, native d'Allemagne. Les amis et connaissances des familles Timmerman, Barba, Lacassagne, Hascker et Alsina sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, à 9 1|2 heures, de sa dernière résidence, rue Decatur, No 257, entre St-Philippe et Ursulines.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc. Livraison à domicile. 8 nov—1anPP

Avis.
Nouvelle-Orléans, ce 22 janvier 1886.
Je préviens le public que, à partir de ce jour je ne reponds d'aucune dette que Madame Estebinet, ma femme, pourra contracter.
22janv—2f PIERRE ESTÉBINET.

A vendre à l'encan,
Aux Abattoirs—Samedi, 23 janv. 1886.
20 (VINGT) TÊTES, CHEVAUX ET MULETS. Dans le groupe, il y a un beau cheval de montre de Kentucky, haut de selle neuf, cain et d'une jolie allure. Aussi plusieurs bons chevaux de harnais. Ils seront vendus sans réserve au plus offrant, pour du comptant. La vente commencera à midi.
THOS. H. DILLARD,
Marchand-Commissionnaire en bestiaux.
21janv—3f

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.
MM. LES SOCIÉTAIRES sont notifiés qu'une assemblée générale aura lieu ce jourd'hui, à 6 1|2 heures P. M., pour continuer l'organisation de la Société, qui aura lieu à la Salle de l'Opéra, rue Bourbon, le SAMEDI 27 février prochain.
Par ordre du Président. J. LEBLANC,
L. SIMON, Secrétaire. 21 jan—2f

PHARMACIE H. J. RIVET,
(R. et H. J. RIVET, Jr., Propriétaires)
Coin des rues Royale et Ste-Anne
Médicaments Allopathiques et homéopathiques, huiles, parfumerie, etc.
Prescriptions des médecins remplies avec soins à toute heure du jour et de la nuit.
27 déc—2 m. Dim Mer.

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS,
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
QUATORZIÈME
Etat de Situation Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances du Peuple
De la Nouvelle-Orléans.
CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie le bilan suivant pour l'année finissant le 31 Déc. 1885:

PRIMES REÇUES:

Sur risques d'incendie	$167,769 64	
Sur risques de rivière	10,911 57	
Sur risques de mer	4,400 46	
		$183,081 67
Ajoutez les primes non acquises de 1884		32,854 95
		$215,936 62
Moins primes remboursées et réfaction	$42,005 41	
Réassurances	7,956 66	